

QUESTIONNAIRE DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DES ANIMAUX

à l'attention des candidat-e-s aux municipales 2014

A l'attention de M Jean-Paul Bret

Candidat à la mairie de Villeurbanne pour le Parti Socialiste

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes porté-e candidat-e aux prochaines élections municipales de mars 2014.

Oeuvrant quotidiennement sur le terrain pour pallier à la détresse animale et dénoncer les abus commis à l'encontre des animaux, nous souhaitons connaître votre programme concernant la condition des animaux et quelle place vous réservez à l'animal en ville. Vous n'êtes pas sans savoir, en effet, l'attention de plus en plus grande des Français au respect des animaux et à leur protection.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire.

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre. Vos réponses (ou absence de réponse) seront publiées, à l'intention de nos adhérents et du public.

Nous souhaitons également pouvoir vous rencontrer pour en discuter.

Nous vous remercions de votre attention et de vos réponses.



CDA de Paris 12^e



CODE ANIMAL



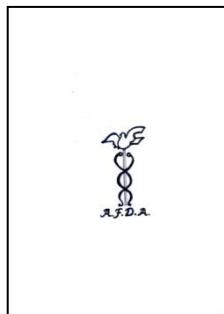
L214 ETHIQUE ET ANIMAUX



RAC



DROITS DES ANIMAUX



AFDA



DIGNITE ANIMALE

1 - les animaux de compagnie

- les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

Comment comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

Les foyers sont gérés pas des associations qui ont leur règlement. Nous les encourageons à accueillir les animaux. Nous développons également les foyers et les accueils de jour.

- Les abandons

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation.

Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

Nous relaierons les campagnes d' information sur la question des abandons par voie d'affiches, dans VIVA, le magasine d' information municipale, sur internet.

- Les chats libres

Dans différents endroits se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». les personnes désireuses d'assurer leur entretien –nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches.

Comptez-vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ? *En aidant les associations, dont une existe déjà à Villeurbanne que nous accompagnons en prêtant des salles et des sites publics.*

Comptez-vous apporter des solutions au fonctionnement des fourrières?

Si oui, lesquelles?

Oui, en lançant un appel d' offre extrêmement rigoureux, et un regard étroit sur la façon dont sont traités les animaux.

Comptez-vous mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants?

Pas de projets immédiats. Fait dans le passé : ce n'est pas un problème aujourd'hui.

En collaboration avec les vétérinaires ?

En collaboration avec une association de protection animale?

- Les espaces de détente

Contrairement à certaines villes de province ou étrangères, n'offre que très peu d'espace, voir pas du tout, pour la détente des chiens. Or il s'avère qu'une forte demande d'espaces canins se développe.

Comptez-vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ?

Nous avons beaucoup de plaintes des usagers des parcs sur les déjections canines. Nous continuerons à travailler sur la formation et l'information des maîtres. A l'issue de ce travail, nous étudierons les projets d'espace détente.

- Les mendians avec animaux

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe dans les centres urbains, utilisant des animaux –chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Ces personnes venant la plupart du temps des pays de l'est, font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables, . Malgré de nombreuses réclamations, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

Développer notre collaboration avec la police nationale, dont c'est la responsabilité, en particulier en portant plainte systématiquement.

2- Les pigeons

Avec encore une mauvaise réputation désignant de « rats volants », les pigeons font cependant partie du paysage de la ville. Certaines municipalités ont entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population.

D'autre part, le nourrissage des pigeons pose toujours problème avec des instructions enjoignant de ne pas les nourrir peu compréhensibles de certaines personnes, qui ressentent le fait d'être verbalisées comme une injustice.

Envisagez-vous de poursuivre l'implantation des pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation des répulsifs divers contre ces oiseaux ?

Nous avons implanté un pigeonnier en 2006 dont les résultats sont intéressants. Nous n'avons pas de projets dans l'immédiat.

Comptez-vous améliorer l'information sur le nourrissage ?

Oui, nous développerons ce que nous faisons déjà, information par la Direction de la Santé Publique via la presse, VIVA, le site internet, et réponse immédiate sur plainte.

3- les menus non carnés

De nombreuses études le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de provinces, des collectivités ont mis à leurs menus des repas végétariens, et à Paris la mairie du 2e expérimente avec succès ces menus sans produits animaux.

Comptez-vous développer ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière

Mise en place d'un jour végétarien par semaine dans les cantines ?

Nous servons environ 6000 repas/jour en période scolaire. Nous avons toujours deux plats dont un sans viande.

Proposition d' un menu végétarien en plus du menu habituel?

et dans quel type de collectivité ?

Ecole / Résidence pour Personnes Agées / Crèches.

4- les animaux dans les pratiques culturelles et traditionnelles

- Les cirques

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités en province se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux ».

Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ?

Nous n' accueillons aucun cirque à Villeurbanne depuis 2001.

Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e)?

- En exposition

Certains artistes mettent en scène pour leurs œuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leur bien-être, à l'indignation des visiteurs témoins.

Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ?

On s' y opposerait vivement.

- Les combats avec animaux

Dans certaines régions de France perdurent des pratiques traditionnelles où des actes de cruauté sont commis sur les animaux (la corrida dans le sud, les combats de coqs dans le nord), parfois soutenues par les municipalités.

Quelle est votre position à l'égard de ces pratiques, les encouragerez-vous ou déciderez-vous de les interdire?

C' est une horreur, je l' interdirais.

5 - La faune sauvage

De plus en plus, les citoyens se déclarent importunés par les pratiques de chasse, tant sur le plan éthique que relevant de la sécurité, étant empêchés de pouvoir circuler et pratiquer leurs activités habituelles, en raison de la forte présence des chasseurs dans la nature, dont certains sont auteurs d'accidents de chasse, parfois mortels et impliquant des mineurs.

Les associations préconisent des mesures raisonnables visant à préserver la sécurité publique, et protéger la faune :

- instaurer l'interdiction, et veiller à son application, de chasser à moins de 250 m des routes, chemins publics, lieux de réunions publiques et habitations,
- interdiction de chasser le dimanche.
- interdiction de la chasse à courre.

La chasse est interdite sur tout le territoire de la ville.

Quelles sont les mesures que vous prendrez à ce sujet ?

Nous protégeons la faune du parc de la Feyssine et nous sommes labellisés par la LPO. Site protégé.

6 - Fonctionnement municipal

Afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu-e, de nommer un adjoint chargé de la question animale ?

Pas uniquement : plus largement sur la bio-diversité animale et végétale.

7 – Statut de l’animal

Suite à un vaste mouvement d’opinion en faveur d’un nouveau statut de l’animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes.

Quel est votre avis sur ce sujet ?

J’ ai signé l’ appel pour un statut de l’ animal.

8 - Autres

D’autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

Oui : la protection des abeilles – la bio-diversité – le développement durable – l’ éducation des chiens en ville…

Merci d’envoyer ce formulaire à :

Association Dignité Animale 32 rue Gabriel Péri 69100 VILLEURBANNE

